Bilan de l'emploi et du chômage en 1989 (*)

par S. Bangoura, Ph. Choffel, M. Deprez, P. Marioni, L. Salzberg

Avec une progression de 3,7 % du PIB marchand, la croissance de l'économie française s'est poursuivie en 1989 au même rythme qu'en 1988, dans un environnement devenu résolument optimiste.

La reprise de l'emploi qui s'était manifestée en 1988, s'est consolidée en 1989. Elle repose sur des emplois plus stables : les emplois temporaires progressent encore mais à un rythme ralenti, les stages TUC et SIVP sont en régression. Sur les deux années 1988 et 1989, les créations nettes d'emplois salariés dans les secteurs marchands non agricoles sont donc estimées à 460 000.

Parallèlement, le nombre des demandeurs d'emploi inscrits à l'ANPE continue de décroître, sauf pour les femmes de plus de 25 ans, cependant les sorties du chômage ne progressent pas et le nombre de chômeurs de longue durée demeure important.

Un nouveau courant d'embauches dans l'industrie...

Après une nouvelle accélération au premier semestre 1989, l'activité de l'industrie manufacturière s'est modérée à partir de l'été avec le tassement de la demande étrangère qui en était l'un des éléments moteurs. Au total, la production de biens manufacturés se serait accrue de 4,4 % en moyenne annuelle, après une progression de 5,4 % en 1988.

Parallèlement, les embauches ont repris dans l'industrie. L'augmentation de l'emploi industriel (+ 35 000) peut paraître modeste par rapport aux 190 000 emplois qu'a créé le secteur tertiaire durant la même période. Mais, venant après des restructurations qui, de 1983 à 1987 ont fait disparaître en moyenne 120 000 emplois par an dans l'industrie, ce retournement a des répercussions sur la plupart des aspects de la situation de l'emploi (cf. tableau 1).

C'est dans le secteur des biens intermédiaires où l'amélioration de l'emploi s'était manifestée le plus précocement, que l'augmentation des effectifs (+ 2,8 %) est la plus forte, alors même que la croissance de la production semble donner des signes d'essoufflement. Après avoir produit au maximum de leur capacité et fait largement appel à la main-d'œuvre intérimaire, les employeurs du secteur ont embauché.

En fait, branche par branche la situation n'est pas uniforme. L'emploi salarié s'accroît fortement dans les activités liées à l'industrie automobile. Ainsi la fonderie et le travail des métaux connaissent la progression la plus importante avec une augmentation de 7 % de leurs effectifs, et l'emploi salarié s'accroît de 3,6 % dans l'industrie du caoutchouc et des matières plastiques où les embauches avaient repris depuis 1987. Par contre, la situation de l'industrie des matériaux de construction apparaît moins brillante : les effectifs baissent de 0,2 %, ce que l'on peut relier à un certain ralentissement de l'activité du bâtiment.

Le retournement de l'emploi à la hausse s'est produit plus tard et l'accroissement est plus modéré (+ 1,2 %) dans le secteur des biens d'équipement où la production a connu en 1989 une progression très rapide.

Dans le secteur des biens de consommation l'emploi stagne globalement. Au second semestre, les effectifs se sont stabilisés dans les secteurs qui, depuis plus de 10 ans, réduisaient régulièrement le nombre de leurs emplois comme le textile et l'industrie du cuir. Au contraire, la progression de l'emploi s'est tassée dans les secteurs qui en 1988 avaient contribué au soutien de l'emploi industriel :

Tableau 1

ÉVOLUTION DE L'EMPLOI DE 1987 A 1989

Secteurs d'activité	Effectifs estimés au 31-12-89 (bruts)	Taux d'évolution annuelle en %			Variation en milliers 1989
		1987	1988	1989	
Industries agro-alimentaires	522,4	− 0,8	− 0,7	− 0,7	− 3
Énergie	262,0	− 2,2	− 3,0	− 3,4	− 9
Biens intermédiaires	1 242,0	− 1,6	+ 0,5	+ 2,8	+ 34
Biens d'équipement	1 494,5	− 3,4	− 1,0	+ 1,2	+ 17
Biens de consom.	1 117,6	− 2,8	− 0,7	− 0,3	− 4
Bâtiment, génie civil	1 240,0	+ 1,2	+ 2,7	+ 0,5	+ 6
Commerces	2 108,4	+ 1,7	+ 1,7	+ 1,6	+ 33
Transports, télécom.	1 329,9	+ 0,6	+ 0,3	+ 0,9	+ 12
Services marchands	4 037,4	+ 4,6	+ 5,0	+ 3,7	+ 144
Instit. financières	669,9	+ 0,3	− 0,7	+ 0,2	+ 1
Ensemble SMNA	**14 024,1**	**+ 0,8**	**+ 1,6**	**+ 1,7**	**+ 231**
dont : Industrie	*4 638,5*	*− 2,4*	*− 0,6*	*+ 0,8*	*+ 35*
Tertiaire march.	*8 145,6*	*+ 2,7*	*+ 2,8*	*+ 2,4*	*+ 190*

(*) Ce document a été publié en mai 1990 dans le quatrième numéro de la série Premières Synthèses du SES.

Ont contribué à la rédaction de ce numéro : S. Bangoura, Ph. Choffel, M. Deprez, P. Marioni et L. Salzberg de la Division Conjoncture de l'emploi et marché du travail du SES.

elle revient à 1,2 % dans l'imprimerie-presse édition, et à 0,3 % dans la parachimie.

Enfin, dans le bâtiment et les travaux publics, la production a augmenté moins rapidement qu'en 1988. L'emploi a connu un fléchissement en milieu d'année et n'a progressé que de 0,5 % de décembre 1988 à décembre 1989 (après 2,7 % en 1988).

Au total, les gains de productivité apparente du travail dans l'industrie manufacturière sont estimés à 3,5 % (chiffre provisoire) contre 6,2 % en 1988. La reprise s'est d'abord traduite par l'utilisation plus complète des marges de production conduisant à des gains de productivité très importants avant de déboucher sur des créations d'emplois. Cependant, ces gains de productivité restent élevés en 1989 par rapport à la tendance à l'œuvre dans les dernières années (2,1 % en moyenne sur 1984 à 1987) tout en étant inférieurs à ceux que connaissait l'industrie au début de la décennie 1970.

...mais les secteurs tertiaires continuent de créer la majorité des emplois

Par ses effectifs le secteur tertiaire marchand pèse deux fois plus que l'industrie hors BTP. Le rythme des créations d'emplois y est élevé, particulièrement depuis 1987 (cf. graphique 1), surtout dans les commerces et les services. Au total, et même en replaçant la main-d'œuvre intérimaire dans les secteurs utilisateurs, sur 10 emplois créés en 1989, 7 l'ont été dans le secteur tertiaire marchand.

En particulier, 1989 a été encore une excellente année pour le secteur des services rendus aux entreprises, où près de 60 000 nouveaux emplois ont été créés (hors intérim), ce qui correspond à une croissance supérieure à 4 %.

La croissance du travail intérimaire est moins forte

6,4 millions de contrats ont été conclus en 1989 par les entreprises de travail temporaire ; par rapport à 1988 l'augmentation est de 22 %, chiffre qui reste très élevé mais se situe toutefois en retrait par rapport à la progression de 32 % enregistrée en 1988.

Graphique 1

EFFECTIFS SALARIÉS DES SECTEURS MARCHANDS NON AGRICOLES

Taux de variation trimestriels (%) CVS

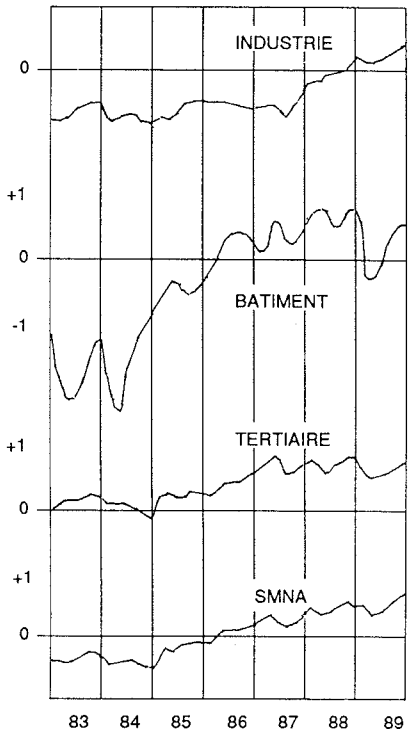

Le profil annuel des effectifs en fin de trimestre montre que l'essentiel de cette croissance a été obtenue au premier trimestre. Un ralentissement, qui pourrait n'être que passager, apparaît dans le courant de l'été, tous secteurs utilisateurs confondus. Ce mouvement est particulièrement net dans le secteur des biens intermédiaires et dans le bâtiment-travaux publics où il s'est manifesté dès le début de l'année (cf. graphique 2).

Au total, la variation nette des effectifs intérimaires est estimée à + 25 000 (après + 60 000 en 1988).

La progression des effectifs s'appuie sur des emplois plus stables

La « moralisation » des stages d'initiation à la vie professionnelle (SIVP) voulue par les pouvoirs publics, jointe à de meilleures occasions d'emploi pour les jeunes, ont entraîné une baisse de 60 000 du nombre des stagiaires. Cette baisse s'impute presqu'entièrement sur le premier semestre ; fin 1989 les stagiaires SIVP en place ne sont plus que de 27 000 contre 87 000 fin 1988.

Graphique 2

PROPORTION D'INTÉRIMAIRES DANS LES SECTEURS UTILISATEURS

(Données CVS, %)

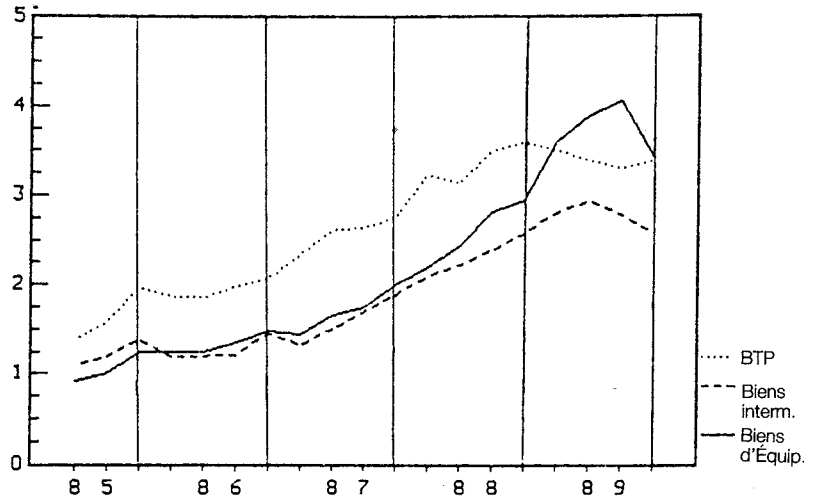

Source : Enquête ACEMO.

Hors SIVP, on peut donc estimer à 291 000 le nombre des emplois salariés créés en 1989 dans les secteurs marchands non agricoles, et à 230 000 si l'on tient compte de la baisse des SIVP, soit une hausse de 1,7 % sur l'année.

Par ailleurs, la progression des contrats à durée déterminée con-

naît un ralentissement tout en restant plus rapide que celle de l'ensemble des emplois. Dans le champ des établissements de plus de 10 salariés, la proportion des salariés sous contrat à durée déterminée passe de 4,0 % à 4,1 %, elle était en 1987 de 3,5 %.

Une extrapolation de ces résultats à l'ensemble des salariés du secteur marchand conduit à partager approximativement les 266 000 créations nettes d'emplois, hors SIVP et hors intérim en 243 000 créations d'emplois stables et 23 000 créations d'emplois à durée limitée. Les créations d'emplois stables auraient ainsi été deux fois plus importantes qu'en 1988 (cf. graphique 3).

Cette amélioration peut se lire dans l'augmentation continue des taux d'embauche sur contrat à durée indéterminée dans les établissements de plus de 50 salariés (1) ; il est également probable que les contrats à durée déterminée arrivés à échéance sont, plus souvent qu'auparavant, transformés en embauches fermes.

Graphique 3

VARIATION NETTE DE L'EMPLOI SALARIÉ SELON LE STATUT, DANS LES SECTEURS MARCHANDS NON AGRICOLES

En milliers

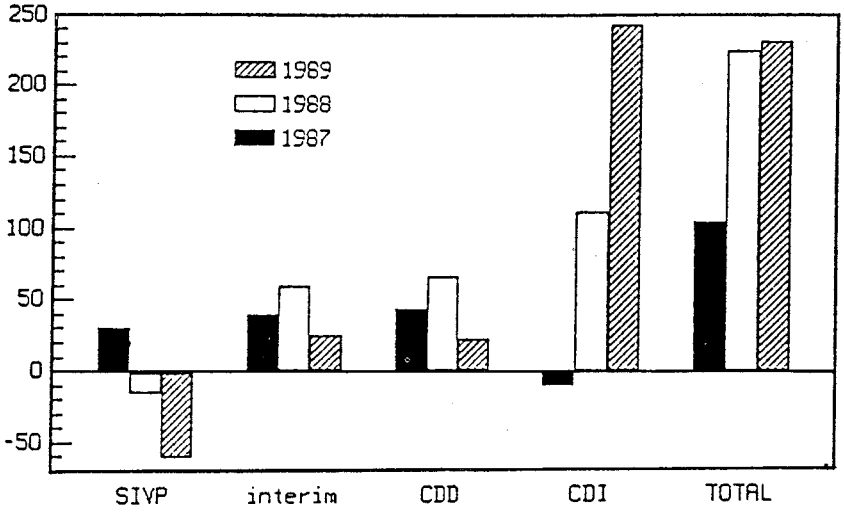

La baisse du chômage se confirme en 1989

Le vif mouvement de créations d'emplois, a été accompagné en 1989 par un léger accroissement de l'impact des dispositifs de la politique de l'emploi qui ont pour effet un retrait provisoire (stages de formation professionnelle) ou définitif de la population active (entrée en préretraite du Fonds National de l'Emploi ou admission en dispense de recherche d'emploi).

L'augmentation sur l'année 1989, du nombre de bénéficiaires de ces dispositifs peut être estimée à quelques 25 000 personnes (cf. tableau 2).

Sous l'effet conjugué de ces deux mouvements, le chômage (2) a baissé en 1989 de 60 000 (– 2,3 %) confirmant et amplifiant les baisses enregistrées les années précédentes (– 30 800 en 1988, et – 12 300 en 1987).

Tableau 2

IMPACT DES DISPOSITIFS DE POLITIQUE D'EMPLOI SUR LA POPULATION ACTIVE

En milliers

Dispositifs	Stock 31-12-86	Stock 31-12-87	Stock 31-12-88	Stock 31-12-89	Variation stock 88 à 89
Stages conventionnellement assimilés à des emplois (1)	270,8	305,5(e)	279 (e)	176,4(e)	– 102,6(e)
dont : TUC	*198,1*	*198,1*	*181,6*	*143,5*	*– 38,1*
SIVP	*72,0*	*102,0*	*87,3*	*27 (e)*	*– 60,3(e)*
Autres stagiaires de la formation professionnelle	84,5(e)	158 (e)	133,4(e)	146 (e)	+ 12,6(e)
dont :					
Stages d'insertion 16-25 ans	*41 (e)*	*70,7*	*57,3(e)*	*40 (e)*	*– 17,3(e)*
Stages en faveur des chômeurs de longue durée, SMAN et SRP (2)	*43,5(e)*	*87,3(e)*	*76,1(e)*	*106 (e)*	*+ 29,9(e)*
Mesures de conversion	3,1	8,2	8,6	10,6	+ 2,0
Dispositifs d'incitation au retrait d'activité (3)	285,8	360 (e)	421 (e)	431,2(e)	+ 10,2(e)
dont : ASFNE	*171,6*	*181,0*	*191,5*	*184,1*	*– 7,4*
Dispenses de recherche d'emploi	*114,2*	*179 (e)*	*229,5(e)*	*247,1(e)*	*+ 17,6(e)*
Total (4)	**373,4(e)**	**526,2(e)**	**563 (e)**	**587,8(e)**	**+ 24,8(e)**

(1) TUC (y compris TUC prolongés), PIL, SIVP. (e) = Estimation SES.
(2) Stages FNE/CLD, modulaires, FNE femmes isolées, stages de mise à niveau, stages de réinsertion en alternance, stages de reclassement professionnel.
(3) ASFNE, dispenses de recherche d'emploi.
(4) Bénéficiaires de dispositifs d'emploi correspondant à des sorties temporaires ou définitives du chômage ou de la vie active.

La baisse du taux de chômage au sens du BIT est estimée à 0,4 point sur l'année (de 9,8 % de la population active à la fin de 1988, à 9,4 % à la fin de 1989).

Les variations au mois le mois du nombre de demandeurs inscrits sont en 1989 plus régulières qu'en 1988, mais les profils restent voisins : baisse au premier trimestre,

(1) Déclarations de mouvements de main-d'œuvre.

(2) Mesuré ici par l'évolution du nombre de demandeurs inscrits en fin de mois à l'ANPE et recherchant un emploi à temps complet sur contrat à durée indéterminée (DEFM de catégorie 1).

Comparaison des statistiques établies par l'UNEDIC et l'INSEE/Ministère du Travail

Les données sur l'emploi utilisées dans cet article, résultent des estimations effectuées par l'INSEE à partir des enquêtes ACEMO du Ministère du Travail. Selon les estimations publiées par l'UNEDIC, l'emploi aurait progressé de + 3,3 % sur son champ propre en 1989.

L'écart de 1,6 point avec la progression de l'emploi salarié dans les secteurs marchands non agricoles chiffrée à 1,7 % dans l'article, s'explique :

— pour 0,5 point par des différences de champ ; l'UNEDIC inclut une partie du secteur non marchand où la croissance de l'emploi est rapide, mais ne couvre ni le grandes entreprises nationales, ni les secteurs publics de la santé et de l'action sociale ;

— pour 0,4 point par la prise en compte plus complète de la baisse des SIVP dans les estimations de l'INSEE.

Après ces corrections, l'écart résiduel est de 0,7 point ; il provient de différences méthodologiques entre les deux sources.

Graphique 4

DEMANDES D'EMPLOI EN FIN DE MOIS (Données CVS)

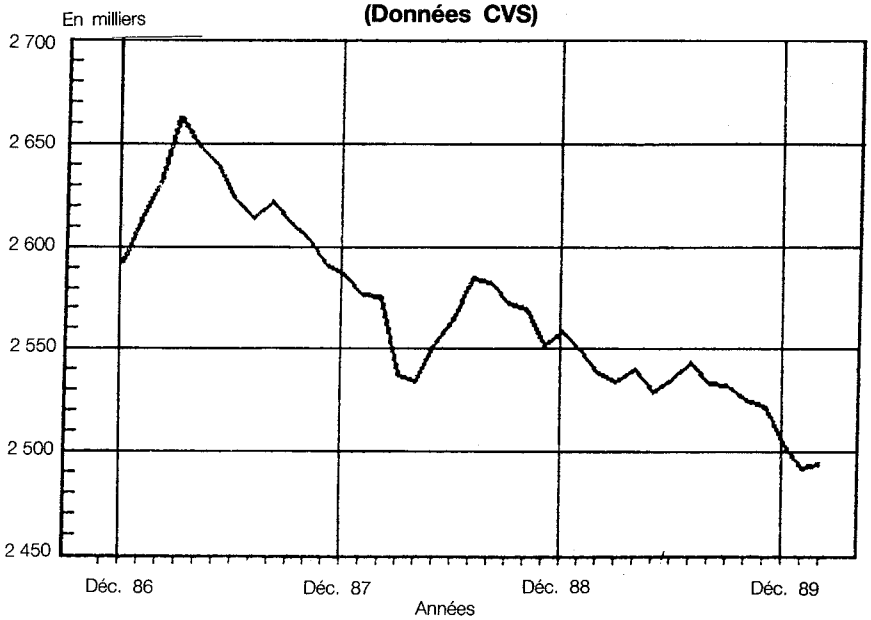

Tableau 3

ÉVOLUTION ANNUELLE DES INSCRIPTIONS A L'ANPE, PAR MOTIF

Motifs	Structure 1989 en %	Évolution par rapport à l'année précédente (en %)				Évolutions 1989/1988	
		1986	1987	1988	1989	Hommes	Femmes
Licenciement économique	11,7	+ 3,5	+ 3,1	− 9,0	− 11,3	− 13,4	− 8,4
Autre licenciement	8,4	+ 5,9	− 0,1	+ 1,8	+ 1,2	− 0,4	+ 3,8
Démission	6,0	− 0,4	− 5,7	+ 2,7	+ 3,5	+ 2,3	+ 4,5
Fins de CDD	41,8	+ 14,2	+ 6,9	+ 5,4	− 4,4	− 7,9	− 0,6
Intérim	6,2	+ 7,8	+ 1,8	+ 9,4	+ 12,9	+ 12,4	+ 14,4
Premières entrées	12,5	+ 4,3	− 11,4	+ 0,6	− 5,8	− 5,5	− 6,0
Reprise d'activité	7,2	+ 0,5	− 12,9	+ 15,7	− 4,0	− 9,3	+ 1,1
Total des entrées	**100,0**	**+ 7,7**	**+ 0,3**	**+ 4,0**	**− 2,1**	**− 4,1**	**+ 0,1**

augmentation au deuxième trimestre, point culminant en juillet, puis baisse relativement régulière jusqu'à la fin de l'année (cf. graphique 4). Elles suivent ainsi le rythme des créations d'emploi plus fortes en début et fin d'année qu'aux deuxième et troisième trimestres.

Les entrées au chômage à la suite d'une perte d'emploi reculent...

Avec 4 160 000 inscriptions à l'ANPE les entrées au chômage ont baissé en 1989 de 2,1 % par rapport à 1988, après plusieurs années de hausse (cf. tableau 3). Ce retournement est à rapprocher de la progression des embauches et de la plus grande stabilité des emplois. Les inscriptions faisant suite à un licenciement économique continuent de décroître, tandis que le recul des entrées en chômage à la fin d'un contrat à durée déterminée s'explique sans doute par des contrats plus fréquemment renouvelés ou plus souvent suivis d'une embauche à durée indéterminée.

En revanche les inscriptions à la fin d'une mission d'intérim augmentent, en liaison avec la forte croissance de l'emploi intérimaire puis sa stabilisation au troisième trimestre, moins favorable à l'enchaînement de missions successives par les salariés.

Les inscriptions à l'ANPE au titre des premières entrées et des reprises d'activité diminuent également, pour une large part sous l'effet de la progression de la scolarisation des jeunes de 18 à 25 ans.

Après la forte progression des entrées pour reprise d'activité observée en 1988 (+ 15,7 % par rapport à 1987), la baisse enregistrée en 1989 (− 4,0 %) suggère que la bonne tenue de l'emploi n'a pas exercé d' effet d'appel sensible sur le marché du travail, à moins de supposer qu'un tel effet se soit exercé au profit d'actifs potentiels qui seraient entrés dans l'emploi sans passer par l'ANPE.

...mais les embauches n'entraînent pas de progression sensible des sorties du chômage

Globalement les sorties du chômage sont même en diminution sur un an (− 1,1 %), principalement du fait des entrées en stage, qui reculent (− 15,4 %) sous l'effet du repli des TUC et des SIVP (cf. tableau 4).

Évolution des ressources en main-d'œuvre

La progression de l'emploi total, salarié et non salarié, est estimée par l'INSEE à 222 000 sur l'année 1989.

Le nombre des chômeurs, en intégrant les demandeurs recherchant un emploi à temps partiel ou à durée déterminée (DEFM de catégories 1, 2 et 3) a baissé dans le même temps de 47 200.

L'impact des politiques d'emploi se solde par le retrait de 25 000 personnes supplémentaires des ressources en main-d'œuvre.

Ces différents éléments conduisent à estimer que la population active potentielle a continué d'augmenter à un rythme soutenu en 1989, de l'ordre de 200 000 personnes.

Tableau 4

RÉPARTITION PAR SEXE ET PAR MOTIF DES SORTIES DE L'ANPE

Motifs	1988	1989	Évolution 1989/1988
Hommes :			
Reprise d'emploi	1 227 112	1 203 506	– *1,9*
Entrées en stage	278 788	212 456	– *23,8*
Total des demandes sorties	2 292 687	2 199 192	– ***4,1***
Femmes :			
Reprise d'emploi	833 543	887 145	+ *6,4*
Entrées en stage	350 745	319 920	– *8,8*
Total des demandes sorties	1 932 068	1 977 697	+ ***2,4***

Tableau 5

DEMANDEURS D'EMPLOI INSCRITS A L'ANPE, PAR SEXE ET ÂGE (Demandes de catégorie 1 : données brutes en fin de mois)

		Structure des DEFM (cat. 1), évolution				
		Structure au 31 décembre			Évolution sur un an en milliers	
		1987	1988	1989	Décembre 88/89	Décembre 89/88
Moins de 25 ans	Hommes	15,1	13,5	12,4	– *47,5*	– *36,6*
	Femmes	18,3	17,4	16,5	– *29,5*	– *33,5*
	Ensemble	33,4	30,9	28,9	– *77,0*	– *70,1*
25 à 49 ans	Hommes	26,3	26,7	27,0	+ *1,6*	– *6,7*
	Femmes	26,3	28,8	30,5	+ *60,8*	+ *25,3*
	Ensemble	52,6	55,5	57,5	+ *62,4*	+ *18,6*
50 ans et plus	Hommes	8,2	7,7	7,5	– *16,4*	– *10,2*
	Femmes	5,8	5,9	6,1	+ *0,2*	+ *1,7*
	Ensemble	14,0	13,6	13,6	– *16,2*	– *8,5*
Ensemble	Hommes	**49,6**	**47,8**	**46,9**	– ***62,3***	– ***53,5***
	Femmes	**50,4**	**52,2**	**53,1**	+ ***31,5***	– ***6,5***
	Ensemble	**100,0**	**100,0**	**100,0**	– ***30,8***	– ***60,0***

Les reprises d'emploi connues de l'ANPE n'augmentent que faiblement (+ 1,5 %) alors qu'elles avaient progressé de 4,9 % en 1988. La reprise de l'emploi a donc davantage permis d'éviter le chômage à des actifs déjà occupés ou à de nouveaux entrants sur le marché du travail, qu'elle n'a facilité la réinsertion des chômeurs. C'est pourquoi l'ancienneté moyenne des demandes d'emploi s'allonge de 13 jours en un an, pour atteindre 364 jours à la fin de l'année 1989.

De même s'accroît en 1989 la part des chômeurs de longue durée, inscrits depuis plus d'un an à l'agence ; ils représentaient 30,1 % des chômeurs à la fin de 1988 et comptent pour 30,7 % fin 1989, tandis que le chômage de très longue durée (3 ans et plus) augmente en un an de 4 %.

Le chômage des jeunes baisse, celui des femmes se stabilise à un niveau élevé

L'année 1989 ne se solde pas de la même façon pour toutes les catégories de chômeurs (tableau 5). Si les effectifs de jeunes de moins de 25 ans inscrits à l'agence continuent de reculer au même rythme que les années précédentes (– 8,6 % sur l'année après – 8,3 % en 1987 et – 8,6 % en 1988), et si la baisse est également significative pour les hommes de 50 ans et plus (– 5 %), il n'en va pas de même pour les adultes âgés de 25 à 49 ans dont les effectifs inscrits ne régressent que faiblement (– 0,9 %) pour les hommes, et augmentent (+ 3,3 %) pour les femmes.

Pour ces dernières, la progression est cependant en net ralentissement par rapport aux deux années antérieures où des augmentations de près de 9 % par an avaient été observées. L'inflexion est intervenue en milieu d'année, avec depuis cette date une tendance à la stabilité.

L'accélération au cours du second semestre des créations d'emploi dans certaines activités qui font largement appel à la main-d'œuvre féminine comme le commerce, les services marchands ou certains secteurs des industries de biens de consommation contribuent à ce mouvement. A la fin de 1989, les difficultés de réinsertion demeurent cependant plus grandes pour les femmes, comme le montrent les écarts observés entre les taux de chômage (12,9 %, contre 6,8 % pour les hommes) ou les ancienetés moyennes (respectivement 385 jours et 341 jours).

L'évolution récente du nombre de demandeurs inscrits, a d'ailleurs été plus favorable au sein des qualifications professionnelles les plus masculines comme les ouvriers spécialisés et qualifiés, les agents de maîtrise ou les techniciens (cf. graphique 5), et la reprise de l'emploi s'est traduite par la baisse du nombre des demandeurs d'emploi inscrits après avoir perdu ou quitté un emploi dans l'industrie ou le bâtiment, travaux publics, secteurs à main-d'œuvre principalement masculine.

Chômage indemnisé et non indemnisé

Les chiffres présentés ci-contre concernent le chômage indemnisé : demandeurs d'emploi inscrits à l'ANPE en catégories 1, 2 et 3, mais aussi personnes indemnisées et dispensées de recherche d'emploi (DRE) non inscrites à l'ANPE. Le nombre de ces dernières a cru en 1989 de 13 % tandis que celui des demandeurs d'emploi de catégories 1, 2 et 3 indemnisés baissait de 2,1 %. En comparaison l'ensemble des demandeurs inscrits à l'ANPE dans ces catégories diminuait de 0,8 %. On peut déduire de cette différence que le chômage non indemnisé a connu une évolution moins favorable, vraisemblablement en raison du travail précaire (contrats à durée déterminée) dont bien souvent les emplois ne sont pas suffisamment longs pour permettre l'acquisition de droits à indemnisation.

Graphique 5

ÉVOLUTION DES DEFM, PAR QUALIFICATION, DE 1983 A 1989 (Base 100 : 1983)

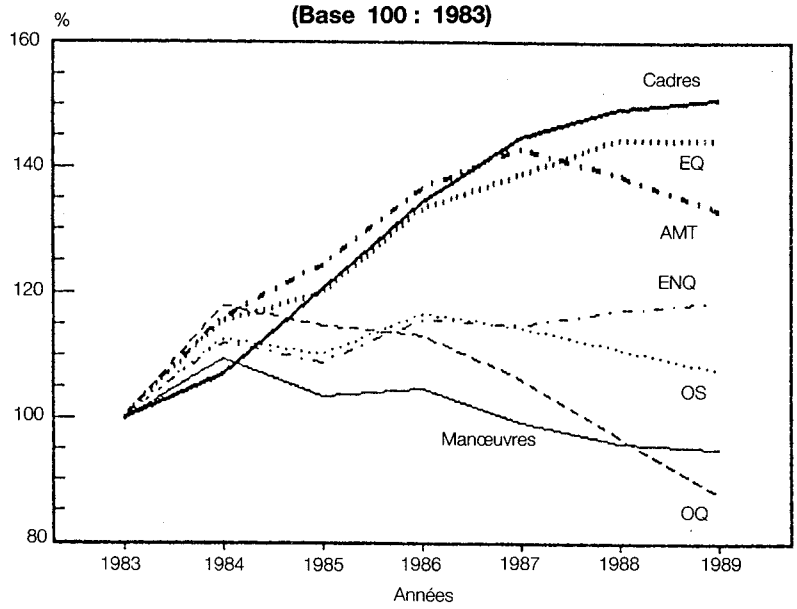

Le chômage indemnisé baisse également en 1989

D'après les estimations de l'UNEDIC, (3) 1 794 000 personnes ont été en moyenne chaque mois indemnisées au titre du chômage en 1989. En moyenne annuelle le chômage indemnisé diminue ainsi de 0,6 % par rapport à 1988, année où il avait cru de 2,2 % (cf. tableau 6). Un examen suivant le type d'allocation fait apparaître des situations contrastées.

La baisse du chômage des jeunes diminue leurs entrées en indemnisation. Le nombre de jeunes indemnisés décroît de 7 % au total, et celui, des bénéficiaires de l'allocation d'insertion qui leur est spécifiquement destinée de 5 %.

La diminution du chômage, mais aussi l'augmentation des rejets pour périodes insuffisantes de cotisation (phénomène lié au développement des emplois précaires) ont limité les entrées en allocations de base (AB y compris l'allocation de base exceptionnelle limitée à trois mois) ; dans le même sens, l'importance des entrées en allocation de formation reclassement (AFR) ont accéléré les sorties d'AB. Au total le nombre d'indemnités en AB a baissé de 2,3 % en moyenne annuelle par rapport à 1988.

Au contraire, la persistance du chômage de longue durée, indemnisé en fin d'AB en allocation de fin de droits (AFD) ou, à la sortie du régime d'assurance, en allocation de solidarité spécifique (ASS) se traduit par une stabilisation du nombre d'allocataires en AFD et par une croissance en moyenne annuelle de 7,8 % en ASS. Un ralentissement est perceptible en fin d'année pour ces deux prestations ; il résulte de l'effet des mesures de réinsertion prises en faveur des chômeurs de longue durée. En moyenne 267 200 personnes ont perçu l'AFD et 318 100 l'ASS en 1989. Cette évolution du chômage de longue durée indemnisé touche les adultes et les femmes plus particulièrement.

En moyenne sur les quatre trimestres de l'année 1989, la moitié des indemnisés ont de 25 à 49 ans, un peu moins d'un tiers 50 ans et plus, les jeunes chômeurs indemnisés restant, compte tenu des règles d'indemnisation, les moins nombreux. Les femmes représentent un peu moins de la moitié des allocataires. ■

Tableau 6

INDEMNISATION DU CHÔMAGE EN 1989

En pourcentage

Moyenne annuelle	Structure en 1989	Évolution : 88/87	Évolution : 89/88
Régime assurance :			
• Allocation de base (AB + ABE)	58,8	+ 3,5	– 2,3
• Allocation de fin de droits (AFD)	14,9	– 2,5	– 0,1
Régime solidarité :			
• Allocation d'insertion (AI)	8,5	+ 10,3	– 5,1
• Allocation de solidarité spécifique (ASS)	17,7	+ 10,5	+ 7,8
Ensemble des deux régimes	**100,0**	**+ 2,2**	**– 0,6**
dont : DRE	*12,2*	*42,2*	*12,6*
DEFM 1, 2, 3		– 2,1	– 0,8

Source : UNEDIC ET MTEFP.

(3) Série mensuelle des allocataires au titre du dernier jour du mois, calée sur le fichier national des allocataires (par FNA). Ces données sont provisoires et devront être confirmées lors de l'exploitatioin annuelle du FNA de 1989.